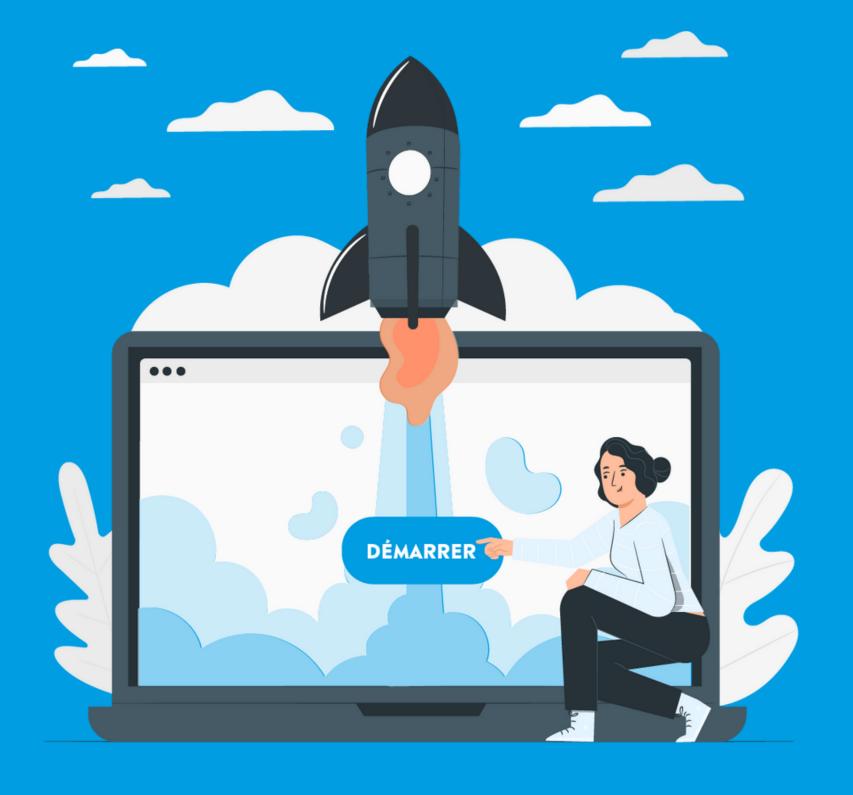
Guide d'utilisation du site web du RGCQ

Copropriétaire de syndicat

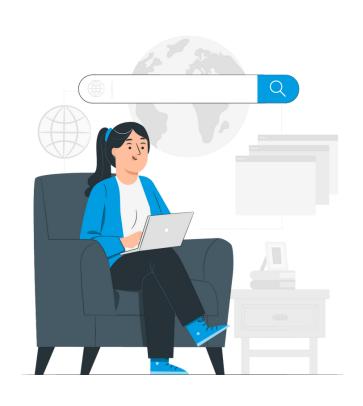
rgcq.org

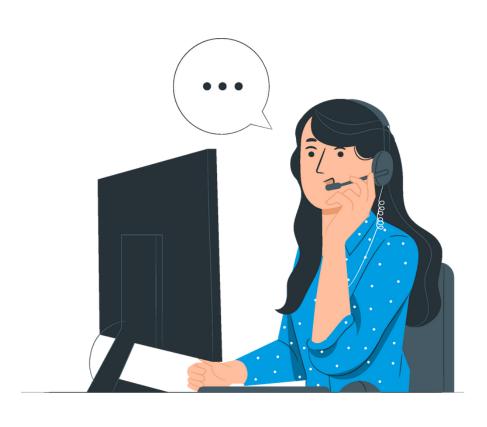


Il est à la discrétion du syndicat de créer les accès aux copropriétaires au site intranet pour qu'ils bénéficient des services offerts à l'ensemble de la copropriété.



Nos services - Adhésion syndicat







MON COMPTE - INTRANET

Accès Intranet pour les administrateur.rices et les copropriétaires

LIGNE INFO-GESTION

Service illimité réservée aux administrateur.rice.s

CONSULTATION JURIDIQUE

Une par année pour le sydicat service réservé aux administrateur.rice.s



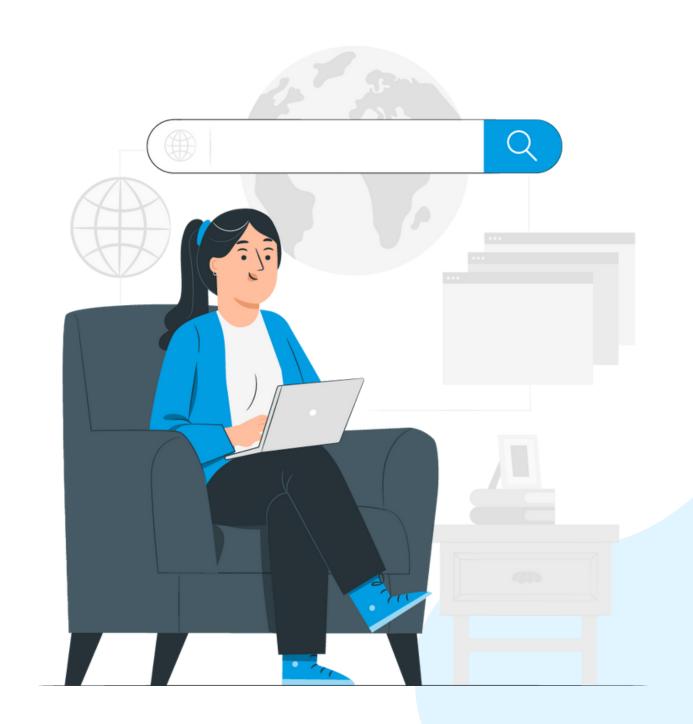
Accès Intranet

Mon compte / Ma copropriété / Mon syndicat / Mes factures / Activités et formations

Depuis votre compte vous pouvez:

- Accéder aux informations de votre syndicat
- Modifier, ajouter ou supprimer vos informations personnels
- Télécharger le certificat de membre de votre syndicat

Il est à la discrétion du syndicat de créer les accès aux copropriétaires au site intranet pour qu'ils bénéficient des services offerts à l'ensemble de la copropriété.





Connexion



Rendez-vous sur le site web du RGCQ: rgcq.org

Si vous n'avez pas votre mot de passe cliquez sur "MOT DE PASSE OUBLIÉ" et suivre les étapes

En haut à droite, cliquez sur le bouton connexion

Saisissez le code d'identification qui a été envoyé à votre adresse courriel (pensez à vérifiez vos courriels indésirables)

Votre courriel est votre nom d'utilisateur

En haut à droite vous devriez maintenant voir le bouton Déconnexion ce qui signifie que vous êtes connecté.

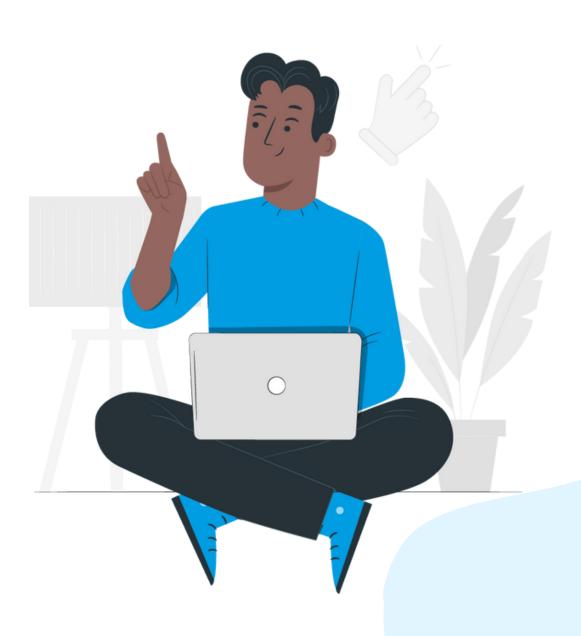


Mon compte

Mon compte / Ma copropriété / Mon syndicat / Mes factures / Activités et formations

Depuis Mon compte vous pouvez:

- consulter vos renseignements personnelles et les mettre à jour
- consulter ou télécharger le certifica t de membre de votre syndicat
- changer votre mot de passe
- modifier votre adresse courriel





Ma copropriété

Mon compte / Ma copropriété / Mon syndicat / Mes factures / Activités et formations

<u>Liens rapides :</u>

- Consulter les documents que votre syndicat partage avec ses copropriétaires
- Sélectionner ajouter un document
- Téléverser votre ou vos documents, astuce vous pouvez faire un téléversement multiple pour une même catégorie (en sélectionnant vos documents avec le bouton ctrl de votre clavier)
- Choisir la catégorie ou mettre vos documents

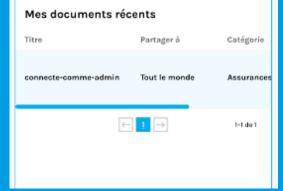
Mes documents récents:

Vous y trouverez tous les documents ayant été

téléversés. Vous pouvez:

- les télécharger 📥
- Les mettre en favoris
- Les modifier
- Les supprimer





• Glisser la barre bleue pour visualiser au complet selon la résolution de votre ordinateur

Mes documents Favoris:

Vous y trouverez tous les documents que vous avez mis en favoris en les ayant sélectionner préalablement dans votre liste avec le petit cœur. 🔿

Tous mes documents:

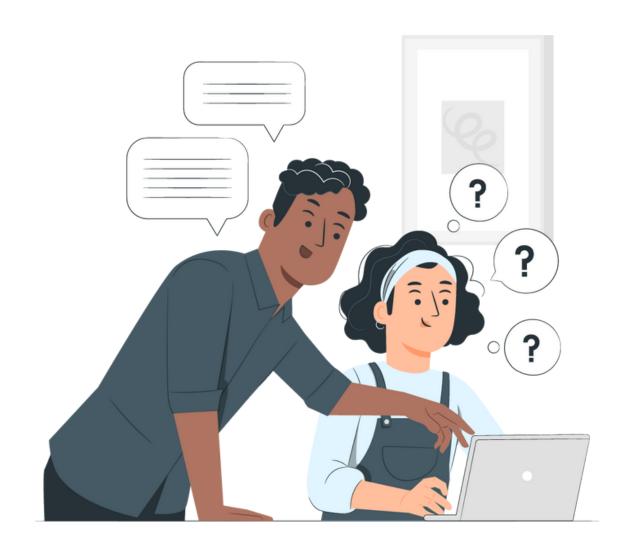
Tous les dossiers de classements pour vos documents





Mon syndicat

Mon compte / Ma copropriété / Mon syndicat / Mes factures / Activités et formations



<u>Le nom de votre syndicat:</u>

Vous y trouverez toutes les informations relatives au syndicat et les coordonnées principales de contact que nous avons dans nos dossiers pour le syndicat.

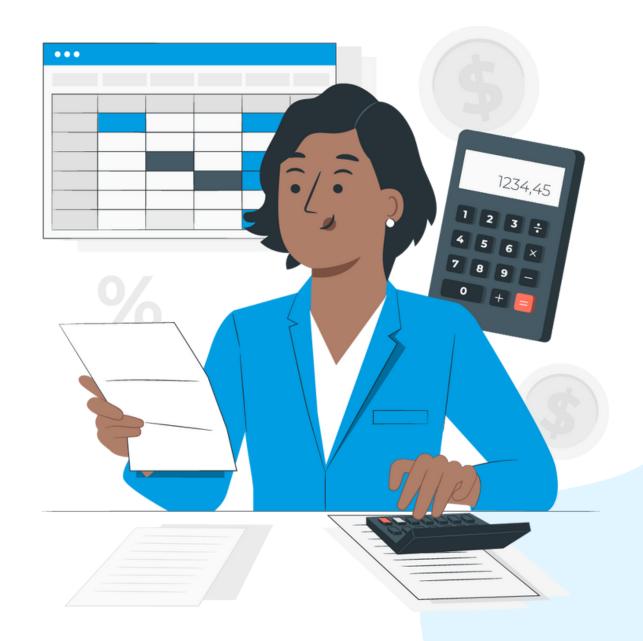


Mes factures

Mon compte / Ma copropriété / Mon syndicat / Mes factures / Activités et formations

Mes factures:

- Vous y trouverez toutes les factures relatives à vos inscriptions de formations
- Vous pouvez les télécharger





Activités et formations

Mon compte / Ma copropriété / Mon syndicat / Mes factures / Activités et formations

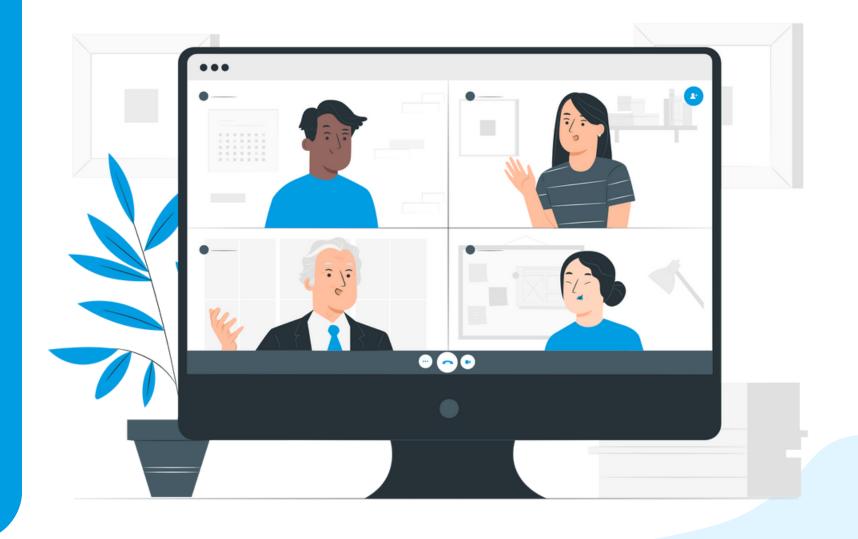
Inscriptions:

Vous y trouverez toutes vos inscriptions aux formations.

Vous devez être connecté à votre compte pour bénéficier du tarif membre.

Les informations et le lien de connexion sont transmis 24h avant l'évènement.

- Vous pouvez annuler votre inscription à une activité jusqu'à 48h avant l'événement en sélectionnant
- Votre remboursement sera automatique si vous avez payé via le site.



Le tarif membre pour les activités et formations est offert aux administrateur.ice.s et copropriétaires du syndicat ayant un accès intranet.



Ligne info-gestion

Réservé aux administrateur.rices du syndicat accessible lors d'une adhésion copropriétaire.



Via le site Internet Connectez-vous à votre compte Sélectionner l'onglet Le RGCQ / Ligne Info-gestion / section : posez votre question



En écrivant directement à l'adresse courriel : info@rgcq.org N'oubliez pas d'indiquer le nom de votre syndicat, le numéro de membre, votre nom, prénom et numéro de téléphone et le détail de votre ou vos questions.



Si vous avez des contraintes de disponibilités, indiquez les dans votre message, nous ferons notre possible pour vous accommoder.

Bonjour, Si vous désirez bénéficier du service de la ligne infogestion et de la consultation juridique en tant que copropriétaire, il vous faut faire une demande d'adhésion à titre de copropriétaire.

Pour toute la durée de l'adhésion du syndicat ou à titre de copropriétaire individuel (1 an renouvelable), vous pouvez poser vos questions du lundi au vendredi.



Consultation juridique

Réservé aux administrateur.rices du syndicat accessible lors d'une adhésion copropriétaire.



Via le site Internet Connectez-vous à votre compte Sélectionner l'onglet Le RGCQ / Consultation juridique / remplir le formulaire



En écrivant directement à l'adresse courriel : info@rgcq.org N'oubliez pas d'indiquer le nom de votre syndicat, le numéro de membre, votre nom, prénom et numéro de téléphone et le détail de votre demande.



Pour toute la durée de l'adhésion d'un syndicat ou à titre de copropriétaire individuel (1 an renouvelable) vous avez droit à une consultation juridique annuelle gratuite pour un maximum de 30 minutes.



Les consultations juridiques n'incluent pas:

L'analyse de documents; la rédaction et la correction de textes, de documents et/ou d'avis juridiques; la recherche légale ou jurisprudentielle ou les questions juridiques qui ne sont pas reliées au droit de la copropriété.

A la suite du traitement de votre demande vous serez contactés par un cabinet dans un délai de 48h (sous réserve des disponibilités).

Si vous avez des contraintes de disponibilités, indiquez les dans votre message, nous les transmettrons au cabinet.



Nous vous souhaitons une bonne naviguation!

rgcq.org



